

3. Voir - Juger - Agir



1. Voir

voir les faits

- **Regarder la réalité de la communauté locale** en s'informant sur cette communauté
 - l'étude biblique contextuelle commence par la prise en compte des soucis de la communauté
- **Analyser le contexte**
 - quel est le niveau de vie de ses membres ?
 - s'agit-il d'une communauté rurale ou urbaine ? etc.

Ce qui signifie : identifier les questions importantes de la communauté et aller vers le choix d'un ou plusieurs thèmes à travailler.

2. Juger

juger les situations, non les gens

« Discerner les signes du temps » Mt. 16, 3

- **Choisir un texte biblique** qui permettra d'aborder les questions qui ont été identifiées de manière objective lors de la première étape.
- **Avoir une réflexion théologique** critique, au sujet du texte et des questions,
 - mettre en relation texte biblique et thème,
 - explorer les points communs entre notre contexte et le contexte biblique.

3. Agir

agir sur les situations

- Les questions contextuelles vont permettre à la communauté des prises de conscience qui mènent à l'action.
-> Elles mettent en évidence les difficultés et les ressources de la communauté et permettent de les évaluer.
- Les enseignements tirés du texte biblique permettent de découvrir comment agir sur les problèmes ou les blocages identifiés dans la communauté.
-> Le texte biblique ouvre des perspectives pour l'action.
- Combiner questions contextuelles et découvertes bibliques débouche sur une action réalisable.

Remarques

- Cette méthode, utilisée sous le nom de CBS (Contextual Bible Studies) dans les pays anglo-saxons, correspond au travail de l'Animation biblique ou Animation théologique des pays francophones.
- Elle reprend une démarche tirée de la «révision de vie» pratiquée dans les mouvements de l'Action catholique dès les années 1920 (Jeunesse Ouvrière Catholique, Jeunesse Etudiante Catholique, Jeunesse Rurale Catholique, Action Catholique Ouvrière, etc). On retrouve le même genre de travail dans les «communautés de base» en Amérique du Sud, dès les années 1960.
- Cf. fiche « De la parole à l'action : Voir, juger et agir » p. 201.